Règlement du Concours de projet étudiant Édition 2026
22 octobre au Centre des Congrès Prouvé

1. Préambule

Le Concours de Projets organisé lors du Forum Est Horizon a pour objectif de permettre aux étudiants de venir présenter leurs idées et leurs travaux innovants à un jury composé de personnes familières au monde de la start-up et de l'entrepreneuriat. Les meilleurs projets sont récompensés par un chèque permettant aux étudiants de poursuivre l'avancement de leurs travaux. Le Concours de Projets du Forum Est-Horizon est organisé en collaboration avec le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (PEEL), le Rotary Club et Grand Nancy Innovation.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert aux étudiants, étudiants entrepreneurs ainsi qu'aux groupes d'étudiants. Le concours comporte deux catégories :

- « Projet Émergent » : les porteurs du projet ont une idée qui commence à germer et ont déjà effectué quelques recherches autour de cette idée.
- « Projet Avancé » : les porteurs du projet ont concrétisé leur idée sous forme de prototypes, réalisations ou expérimentations multiples...

3. Modalités de participation

3.1. Les inscriptions au concours s'effectuent uniquement par voie électronique.

3.2. Pour être autorisé à participer, chaque participant/équipe doit se rendre sur le site www.est-horizon.com, créer un compte étudiant et remplir l'ensemble des données utiles .

3.3. Lors de l'inscription, les participants choisissent de participer à l'une des 2 catégories proposées : Projet Émergent ou Projet Avancé. Un seul projet sera désigné gagnant par le jury dans chacune des catégories.

3.4. Pour être inscrit, chaque participant/équipe doit remplir la section « Description du projet » en 600 mots et ajouter les autres membres potentiels de son projet. La confirmation de l'inscription devra se faire avant le 4 octobre 2026 inclus.

3.5. Une présélection des candidatures sera effectuée sur la base du document « Formulaire d'inscription ». Seuls les projets ayant été présélectionnés par le jury seront autorisés à participer à la phase suivante du concours. Les candidats dont les projets n'auront pas été retenus seront informés par mail et sur le site www.est-horizon.com.

3.6. En accord avec le point 4.1, tous les participants devront téléverser le livrable sur le compte est-horizon, avant le 11 octobre. Le livrable sera composé d'une présentation de 7 diapositives sous format pdf.

4. Modalités de sélection des lauréats

4.1. Phase 1 : Inscription au concours

Les inscriptions seront ouvertes du 5 juillet 2026 au 4 octobre 2026. Les dépôts des participations se feront via le site grâce au lien cité dans l'article 3.2, aucun dossier ne pourra être modifié après cette date, et chaque dossier sera pris en l'état au titre de participation au concours. Les dépôts des présentations se feront via le site conformément à l'article 3.6 avant le 11 octobre 2026.

4.2. Phase 2 : Participation au concours

4.2.1. Le candidat ayant été sélectionné à l'issue de la phase de présélection devra présenter son projet devant un jury le 22 octobre 2026 au Centre Prouvé.

4.2.2. Le candidat disposera de 7 minutes de présentation. Au cours de sa prestation, le jury sera particulièrement attentif aux points suivants :

- La forme de la présentation : clarté, respect du format de l'épreuve, qualité d'orateur
- Le contenu de la présentation : Présentation de la problématique dans laquelle s'inscrit le projet (les besoins auxquels il répond, l'innovation et la différenciation qu'il apporte), réflexion du modèle économique et du public visé (Compréhension du marché, ...)
- Pour les projets avancés: l'avancée du projet : le niveau de développement des produits ou prestation du projet avancé (prototype, retour des utilisateurs, ..)
- Pour les projets émergents: Le réalisme du produit ou de la prestation
- Les perspectives du projet : Analyse de la pertinence du projet, Présentation des perspectives

4.3. Phase 3 : Sélection des vainqueurs

4.3.1. L'annonce des lauréats de chaque catégorie se fera dans la même journée, une fois que tous les candidats auront présenté leur projet.

4.3.2. Le Rotary offre 500€ au lauréat de la catégorie « Projet Émergent» et 1000€ à celui de la catégorie « Projet Avancé ». Le délai de versement sera laissé à l'appréciation du Forum Est-Horizon et des partenaires. De même, Grand Nancy Innovation offrira un accompagnement de 3 à 6 mois au sein de leur structure.

S. Données à caractère personnel

Dans le cadre de leur participation au Concours Projets Est-Horizon, les candidats autorisent le Forum Est-Horizon à récolter et conserver des informations nominatives personnelles en signant le document « Présentation du projet ». La communication de ces données est volontaire et les informations sont exclusivement destinées au Forum Est-Horizon et aux partenaires du Concours Projets Est-Horizon.

6. Interprétation_

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par le Concours de Projets Est-Horizon.